

corps tout entier; des pieds à la tête, ils sont comme leur pipe; comiquement imprégnés et saturés de tabac.

Notes bien qu'aucun des organes, aucun n'échappe à cette imprégnation; il n'y a jamais qu'une différence de degré; et, s'il pouvait rester le moindre doute dans votre esprit, ce doute serait immédiatement dissipé par ce qui s'ensuit: Or, que constate-t-on chez eux? L'exhalation permanente, et par tous les pores, d'une vapeur aussi peu agréable à sentir que facile à distinguer, et qui semble sortir comme d'un alambic perfectionné. Cela suffirait, mais il y a mieux. Personne n'ign re que beaucoup d'ivrognes ont été trouvés calmés; le feu a pris à leur corps comme à un tonneau d'esprit de vin, avec cette différence que parfois le tonneau, quand il est neuf, résiste à la flamme, tandis que, chez l'homme alcoolisé, tout y passe: la peau, la chair et les os, parce que tout est comme une éponge complètement imprégnée et saturée de l'élément inflammable.

Or est état d'imprégnation et de saturation à tous les degrés du fumeur et du buveur de toutes les catégories signalés par M. J. Guérin, conduit fatalement tous ceux qui en font, je ne dirai pas abus, mais simplement usage, à un état particulier d'altération générale, que la médecine appelle *cachexie*; état en vertu duquel les maladies se développent et prennent une tournure exceptionnellement grave. On l'a vu pendant le siège, les blessés alcoolisés voyaient promptement leurs plaies s'envenimer et la mort en être la conséquence. Les fumeurs et les buveurs sont tous tôt ou tard à un certain degré d'empoisonnement par le tabac ou l'alcool qui permet aux maladies de les envahir, sans qu'elles trouvent chez eux aucune résistance.

Nouvelles Diverses.

Dans la *Vie parisienne* une fantaisie originale. C'est un compte-rendu à la *Frou-frou* de la première représentation de *Marion Delorme* (11 août 1831). On enregistre les beautés littéraires de l'époque, madame Sophie Gay et sa fille Delphine, M^{lle} de Valmore, Elisa Mercurio, etc., etc.

C'est une fort amusante restitution du public des premières d'il y a quarante ans.

Elles sont toutes habillées comme dans les lithographies de Devéria (qui, lui aussi, est là, d'ailleurs): coiffures étagées, surmontées de peignes d'écaillé; boudins le long des jupes des douairières; chapeau à la girafe et bonnets démesurés; les derniers turbans et les premières toques; robes à manches de gigot, laissant à nu les bras, sur lesquels moment jusqu'à un coude de longs gants de peau blanche; larges ceintures, écharpes de gaze, souliers de prunelle. Celles qui sont jolies le restent malgré tout; les autres se sauvent par un regard inspiré, car c'est le temps des regards inspirés!

Les costumes des hommes sont encore plus variés. Ceux qui se mettent comme tout le monde ont le col de satin qui comprime le cou comme un carcan, laissant passer à peine une ligne de linges; le gilet à chaîne, l'habit à collet volumineux, serré à la taille, faisant *hanche*; le pantalon très ample, à la *cosaque*, tombant avec mille plis sur la botte à dessous de pied. La chemise, qui ne connaît pas encore la raie de chair, pyramide sur le front, est ramenée sur les faces, à l'instar de Louis-Philippe. Presque pas de chapeaux; la mode est aux toupets et aux perruques.

Mais à côté des *fashionables*, et en plus grand nombre, ce soir, on remarque les *jeune France*, c'est à dire tous les jeunes hommes qui touchent à l'art par quelque côté: peintres, musiciens, écrivains, architectes, sculpteurs. Ceux là n'ont pas de costume, ils ont tous les costumes; chacun choisit dans le siècle et dans le pays qui lui plaît. L'un, comme le radier, à la dalmatique de la Renaissance; l'autre, comme Félix Pyat, emprunte à la Convention ses fracs à grands revers; Jehan Duseigneur porte un pourpoint. Le veur-s'empousser à tout propos; c'est un tohu-bohu de couleurs insolument voyantes.

Qui dira surtout l'étonnante diversité des barbes et des chevelures? Voici des têtes rondes du temps de Cromwell et des têtes bouclées du temps de Raphaël; voici des mérovingiens et des liguriques; voici des moustaches en croc à la façon des capitans, et des mentons glabres à la façon des maîtres primitifs.

Et les chapeaux! ah! les chapeaux! Quel couple appendue au chapitre d'Aristote! Toutes les formes, tous les contours, toutes les exagérations!

M. Barbey d'Aurevilly étudie dans le *Constitutionnel* les œuvres, les procédés et le talent de Goethe.

Je dis talent, car pour M. Barbey d'Aurevilly, Goethe est trop froid, trop ennuyeux pour avoir du génie. Ce sont là des aveux dont il faut savoir gré à M. Barbey d'Aurevilly; tout le monde n'a pas ainsi nettement le courage de son opinion.

Le génie peut-il être ennuyeux? Son signe, que dis-je? un de ses signes est-il l'ennui? ou l'ennui est-il sa mort, son empêchement d'être, sa radicale invisibilité? Le *Torquato Tasso*, l'*Iphigénie*, *Stella* sont de ces oeuvres d'ennui auxquelles l'homme le plus cohérent ne saurait résister. Il s'y dissout, mais, hélas! en gardant la conscience de l'ennui qui le noie et dont il meurt, sans en mourir! Or, l'ennui vient de l'absence de vie. Si on vivait fort, on ne s'ennuierait pas.

Mais voilà précisément le cas fâcheux de ce grand Goethe: il n'a pas la puissance de nous faire vivre fort. Il laisse froid, même ceux qui l'admirent; qui en conviennent tout en l'admirant! Il laisse froid parce qu'il est lui-même, comme son procédé; et il l'est malgré les mots qu'il choisit les plus plus ionnés les plus brillants, comme dans *Stella*, où l'ennui filtre encore, cet ennui mystérieux, inexplicable qui vient sur nous, à travers des beautés relatives, secondaires, obtenues par le travail et l'effort, mais réelles, dans la plupart des œuvres de Goethe, et, pour quelques-unes d'entre elles que nous signalerons, tellement insupportables, que l'admiration des plus fanatiques en est déconcertée, et que le livre leur en tombe des mains!

Télégraphie Générale.

La Corporation de Dublin a adopté hier soir une résolution condamnant le bill de l'Université d'Irlande.

Les journaux portugais disent qu'en aucun temps dans l'histoire du pays il n'a été fait autant d'efforts pour organiser les partis républicains qu'en ce moment; ils comparent la lenteur de l'Angleterre à reconnaître le nou-

veau gouvernement espagnol à la promptitude avec laquelle le gouvernement anglais a reconnu le gouvernement de Napoléon en 1811.

Paris, 11. Une cour martiale à Versailles a condamné et communié Fardeas à la peine de mort.

L'Assemblée a adopté un amendement au bill permettant la convocation des Cortès Constituantes et autorisant le gouvernement à fixer la date des élections générales dans l'île de Cuba.

Senor Figueras est arrivé hier à Tarragone en route pour Barcelone, et a dû y demeurer quelque temps à raison des manifestations sympathiques à sa politique, qui avaient été organisées par le peuple.

Rome, 11. Hier étant l'anniversaire de la mort de Mazzini, une députation de démocrates s'est rendue au tombeau du patriote, mais la police a refusé l'entrée de la voute funéraire. Grande a été l'agitation pendant quelque temps; on en est presque venu aux mains. Les troupes sont arrivées à temps pour empêcher une émeute sanglante.

Lac Salé, 10. La petite vérole fait des progrès effrayants dans grand nombre de villes de San Pete County. On se plaint que les préjugés religieux des mormons entravent beaucoup le traitement convenable de la maladie.

New-York, 11. Le Président de la Compagnie télégraphique Western Union, M. Morton, a écrit une longue lettre en faveur de la commutation de la sentence contre Foster, le meurtrier de M. Putnam, en un emprisonnement pour la vie.

Des dépêches de la ville de Mexico mandent que le général Porfirio Diaz a été élu juge en chef de la Cour Suprême de Mexico. Il le rendra président de la républi que dans le cas où la place sera vacante.

Choses et autres.

Dans un salon: —Diablo! monseigneur, pour agir ainsi, il faut bien du courage! Mais le courage coûte quelquefois cher.

—Hier, lutte grammaticale au foyer des Variétés.

Une figurante qui est née dans un port breton, s'entêtait à prononcer: nonobstant.

—Nonobstant ripostait sa camarade.

—Nonobstant, insistait la Bretonne, puisqu'on dit: cabestan.

—Sur la montagne Ste. Geneviève, j'ai lu à la porte d'une maison borgne cette enseigne peu alléchante:

—On a cité bien des réclames bizarres. Je ne crois pas qu'aucune puisse lutter avec celle-ci:

—Sur une tombe du cimetière Montparnasse nous avons contemplé une couronne toute fraîche avec cette inscription sur une plaque intérieure:

—Cher frère, dors en paix!

—Je continue à honorer ta mémoire en ne vendant, comme quand nous étions associés, que des denrées de premier choix!

—Après celle-là il faut tirer l'échelle traditionnelle.

—Avant Kirchet, le colonel Piquoiseau avait le nommée Bitter pour brosser.

—Bitter fut congédié parce qu'un jour, servant à table chez son maître, il avait dit à la femme du général inspecteur, après lui avoir versé du bordeaux:

—Lapes-moi ça, ma générale, c'est du supérieur!

—Kirchet est à la veille d'être remercié également... voici pourquoi:

—Dernièrement, le colonel Piquoiseau donnait à dîner aux gros bonnets du chef-lieu. Une heure avant le repas, il avait dit à Kirchet en lui désignant deux bouteilles:

—Voilà deux crus différents... tu les feras avec le rôti en disant: Médoo et Saint-Emilien.

—Et les invités étaient en train de manger leur flet aux champignons quand Kirchet, passant le goulot des deux bouteilles sous leur aisselles, leur murmura tous bas d'un air important:

—Médoo... et c'est humiliant!

—Une annonce: Un armurier vient d'arbore à sa vitrine l'écriteau suivant:

—AUX CHAGRINS D'AMOUR! GRAND CHOIX DE RÉVOLVERS BREVETÉS Dans un joli coffret contenant les appareils nécessaires pour le premier pansement et l'extraction de la balle.

—Un de mes amis a rencontré hier un confrère qui arrive en droite ligne de province.

—J'ai l'intention, a dit ce confrère mystérieusement, de monter à Paris une affaire splendide...

—Quelle affaire?

—Un journal.

—Politique?

—Où?

—Où? Son titre est destiné à faire une impression énorme sur les masses.

des Sessions, pour avoir détruit un litre de poil et avoir démolit le poil à l'élection de Québec-Est, font application à 24 h. p. m., pour être admis à caution en attendant leur procès.

Sur 3 chefs d'accusation Xavier Drouin donne caution au montant de \$1,800 et ses deux coaccusés Alfred Plante et Xavier Bérubé au montant de \$800 chaque.

Théophile Huart, Elzéar Côté, Bazile Côté, Jean Robert et Pierre Robert sur deux chefs d'accusation donnent caution au montant de \$1000 et leurs coaccusés Joseph Plamondon, Joseph Masson, Charles Binet, Edouard De Courcy, Charles Binet, Elzéar Lepage, Romain Royer, Richard Perrault, Joseph Lachance père, et Pierre Robert père, au montant de \$500 chaque.

Une cause d'assaut et batterie reniée à samedi.

ÉCHAPPÉ BELLE.—L'autre jour, un cheval prit le mors aux dents rue Ste. Anne. Deux petits garçons jouaient dans la rue devant l'épicerie de M. Hosack; le cheval passa et les vêtements de l'un des petits garçons s'accrocha dans l'attelage; il se trouva jeté entre le cheval et le devant du sleigh. Position critique qu'il réussit cependant pour sa sûreté à garder. Le conducteur put diriger le cheval dans un banc de neige près de l'Eglise St. André et la bête effrayée s'arrêta d'elle-même.

L'enfant put alors être remis sur ses deux pieds sur le trottoir.

Il n'avait que des contusions très légères.

HORRIBLE.—On lit dans le *Messenger Franco Américain*:

La paroisse de Christ, près de Charleston, vient d'être le théâtre d'un crime affreux. Samedi dernier, un nègre nommé Pipin, habitant de cette localité, rentrait dans sa demeure violemment excité par les libations de whiskey auxquelles il s'était livré durant le jour. Éprouant le besoin de frapper quelqu'un, il s'empara d'un gros bâton noueux et fit pleuvoir sur sa femme une grêle de coups qui la firent tomber. Leur enfant se mit à pleurer en poussant de grands cris. Pipin le vit alors entre ses bras et le porta chez un voisin en le priant de vouloir bien en prendre soin pendant quelques instants; car, disait-il, sa femme était malade. Il revint chez lui et recommença à battre sa femme avec une nouvelle fureur. La malheureuse, littéralement assommée, ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Pipin ne s'en tint pas là. Craignant que son odieux forfait ne fût découvert, il imbibait d'huile de pétrole les vêtements de sa femme, et plaçant le ca lavre dans la cheminée, il y mit le feu.

Cette scène monstrueuse se passait dans la nuit de samedi, et lundi matin seulement l'aveu fut donné. C'est Pipin lui-même qui courut chez les voisins pour leur montrer dans quel état il prétendait avoir trouvé sa femme.

Les vêtements étaient entièrement brûlés et les chairs avaient été gravement atteintes par les flammes. On comprend que l'assassin avait voulu par là effacer les traces des coups qui avaient amené la mort. Mais malgré cette ruse barbare, plusieurs blessures paraissaient assez distinctement sur la tête et sur d'autres parties du corps. De plus on découvrit des traces de sang sur le plancher.

La culpabilité de Pipin était évidente aux yeux de tout le monde. Il a été immédiatement arrêté et conduit dans la prison de Charleston.

—La *WHEELER & WILSON* n'a qu'un régulateur et n'a pas de navette.

Annouces Nouvelles.

Commis demandés—Leclerc & Letellier.

A vendre ou à louer—J. L. Martineau.

Vente à l'encan—W. Parke & Cie.

Venant d'être reçu—J. O. Labbé.

A vendre ou à louer—Mademoiselle Gastonguay.

Grande réduction—Fyfe & Garneau.

Grande vente—Glover, Fry & Cie.

Public, attention—F. X. Lepage.

Avis—Léger & Rinfret.

Pour les achats d'automne et d'hiver—Montigny & Brunet.

Revue Financière et Commerciale.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 2h. p. m., 13 mars 1873.

Or 115½. Exchange sterling 87. Greenbacks 86, 87.

E. O. BARROW, Courtier, Vis-à-vis le Bureau de Poste.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL.

10 mars 1873.

FLAUR.—Recettes, 1,150 quarts; Extra, 7.00 à 7.20; Fancy, 6.40 à 6.60; Forte de Boulangers, 6.10 à 6.25; Superfine, 5.90 à 5.95; No. 2, 5.60 à 5.70; Fine, 5.00 à 5.10; Middlings, 4.00 à 4.25; Bécou pes, 2.75 à 3.50; un sac de la cité, 3.15 à 3.74. Marché tranquille. Ventes—100 Superfine à 5.95; ce matin 50 Extra Choix à 5.95; 100 Superfine à 5.99; 200 à 5.95; 100 Brillante à 6.05; 400 Good Medium à 6.05; 300 Forte de Boulangers à 6.10; 100 Fine à 5.10, et 100 en Sac de la Cité à 3.15.

BÊ.—Recettes, 350 quintaux; Blanc d'Hiver, de 1.35 à 1.40; Rouge d'Hiver, à 1.35 à 1.38; du Haut-Canada de 1.35 à 1.38; No. 2 de l'Ouest, de 1.31 à 1.34.

GRANDS BÉ.—Blé d'Inde, de 52c à 55c; Pois, de 7 1/2 à 8 1/2; Avoine, de 32c à 34c; Orges pesées, de 52c à 53c.

DÉTAIL.—Lard, Mess de 14.50 à 15; Bœuf, de 7c à 9c; du Bœuf au Bon, de 12c à 12c; Choufat, de 20c à 24c; Fromage, recettes, 300 meules, de 10c à 14c.

AGALES.—Bœuf, 23 qrs; Potasses, de 6.92 à 6.90; Perles, de 8.40.

MARCHE DE NEW-YORK.

11 mars.

Coton 20c. Fleur, forme; recettes 3,000 qrs; ventes 5,000 qrs; ventes, 4,000 qrs, de 5.90 à 6.65 pour sup. de l'Etat, de l'Ouest; de 7.10 à 8.40 pour com. de choix extra, de l'Etat; 6.85 à 9.00 pour celle de choix, tranquille.

Lard, fermé plus ferme de \$15.75 à \$16.00 pour le mois courant.

Saindoux, de 8 1/2 à 9 1/2 pour le steam rendered et 8 1/2 pour le kettle rendered.

Beurre, de 32 à 42 cts. Fromage, de 12 à 17 cts. Pétrole cru, 8 1/2; raffiné, 18 1/2.

James H. Johnston, écrit en août 1871 ce qui suit: Il me fait grand plaisir de rendre témoignage aux vertus bienfaisantes du Sirop d'Hyppophorite Composé de Fello, et de dire hautement le bien qu'il m'a fait. Je trouve que c'est un tonique très puissant et efficace qui m'a guéri en peu de temps d'une débilité générale et renforcé le système nerveux qui suis redevenu robuste et vigoureux sous son influence.

Naisances.

Ce matin, Madame Alfred Choinard, un fils.

En cette ville, le 13 courant, la Dame de M. Joseph Choquet, Gisant de la Manufacture d'Acier du Canada, une fille.

Annouces Nouvelles.

Commis Demandés.

NOUS avons besoin de Commis ayant une bonne expérience du commerce d'épicerie.

LECLERC & LETELLIER. No. 77, Rue St. Paul, B.-V. Québec, 12 mars 1873—éfp.

A Vendre ou à Louer.

UNE bonne Maison, connue depuis longtemps pour un bon poste de commerce, le tout avec HANGAR, Étable, Jardin, etc., tout près de l'église de St. Antoine de Tilly.

S'adresser à J. L. MARTINEAU, Rue des Postes, St. Roch, Québec, 12 mars 1873—jao.

La Compagnie d'Acier du Canada.

L'ASSEMBLÉE générale annuelle des actionnaires de cette Compagnie aura lieu SAMEDI, le 22 MARS courant, au Bureau de la Société de Construction Canadienne de Montréal, No. 43, Rue St. Vincent, à Montréal.

1. But de cette assemblée sera: 1o. D'élire les Directeurs pour l'année. 2o. De décider une augmentation du capital de la Compagnie jusqu'à un chiffre de cinquante mille piastres (\$50,000) en sus du capital actuel.

3o. De recevoir le rapport des Directeurs sur les opérations de l'année écoulée, et de s'occuper des affaires de la Compagnie généralement.

Par ordre, L. A. JETTE, Secrétaire-Trésorier. Montréal, 11 mars 1873—2f.



CORPORATION DE QUÉBEC.

HOTEL-DE-VILLE,

Québec, 11 mars 1873.

LES personnes qui veulent détailler des liqueurs spiritueuses ou tenir des maisons d'entretien publics ou magasins d'épicerie en cette cité, sont par le présent requises de produire les certificats voulus par la loi à mon bureau, d'HUI au 20 AVRIL prochain, pour être soumis à la confirmation du Conseil-de-Ville.

Avis public est de plus donné, qu'aucune demande pour confirmation de certificats consentis par le Conseil-de-Ville si elle n'est accompagnée d'un certificat du Trésorier de la Cité, constatant que la somme de huit piastres imposées en vertu de la 34^e Sect. 2, sec. 14, a été payée. Cette somme sera remboursée si la licence est refusée.

Par ordre, L. A. CANNON, Greffier de la Cité. Québec, 11 mars 1873—3fs.

Vente par Encan.

TOUT le mobilier dépendant de la succession de M. GILBERT LETOURNEAU, consistant en Meubles de Ménage, Ustensiles de Cuisine, Linges de Lit et de Ménage, etc., qui seront vendus VENDREDI, le 14 de MARS courant, à UNE heure P. M., à sa résidence, No. 10, Rue Richardson, St. Roch, par ordre de l'exécuteur-testamentaire.

LS. LECLERC, Notaire. Québec, 10 mars 1873—3f.

A VENDRE.

Billard, Pidgeon-holes, Tables à Cartes, etc.

Le Secrétaire-Trésorier du Club Jacques-Cartier de St. Roch, M. George Lemieux, a été autorisé par les Membres de ce Club à vendre tout le mobilier de cette association, à des conditions très avantageuses. Ces effets consistent en Tables de Billard, Pidgeon-holes, Boules, Jeux d'Échecs, Tables à Cartes, Sill-board, Chaises, Poils, etc.

On vendra le tout en bloc ou en partie au désir des acheteurs.

GEORGE LEMIEUX, Rue St. Joseph, St. Roch, Québec, 10 mars 1873—15f.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de FORTIN & DALY, de Québec (St. Henri, Commerce) et CHARLES FORTIN, Individuellement et comme co-débitants faisant partie de la Société de Richard & Cie, Coaccusés de Navires.

FAILLI.

JE, Soussigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont notifiés de filer leurs réclamations devant moi sous un mois.

OWEN MURPHY, Syndic Officiel. Québec, 10 mars 1873.

ON DEMANDE

UN COMMIS ayant une couple d'années d'expérience dans le Commerce de Marchandises Sèches, Aussi, un jeune garçon.

S'adresser à VEZINA & BEDARD, Rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, 6 mars 1873.

Annouces Nouvelles.

VENTE A L'ENCAN,

PAR W. PARKE & CIE.

VENTE A L'ENCAN

DE PROPRIÉTÉS DE VALEUR.

NOUS avons reçu instruction de MADAME NEILAN, de vendre à l'enchère,

MERCREDI, 19 MARS 1873.

si elles ne sont pas vendues d'ici là, cette propriété de valeur, consistant en Deux Grandes Maisons de Briques à deux Étages, faisant le coin des rues Amable et St. Michel, Faubourg St. Louis. Ces maisons sont des caves profondes et sont pourvues de l'acqueduc. L'une d'elles est occupé par un magasin d'épicerie, poste d'affaires de première classe, et l'autre est une résidence privée.

—Aussi— Deux Maisons en Bois sur la rue St. Michel, avec cour et étable. Cette propriété donne un loyer de cent dix louis par année.

Les autres renseignements peuvent être obtenus au bureau de M. Andrew, Caron & Andrew, Chambres Victoria, Rue St. Pierre, ou à la maison d'encan, No. 5, Rue la Fabrique.

Vente sur les lieux à DEUX heures.

Conditions faibles.

W. PARKE & CIE., Encanteurs. Québec, 12 mars 1873.

ON DEMANDE

UNE BONNE CUISINIÈRE munie de bonnes recommandations.

S'adresser à L'HOTEL du "CHATEAU," No. 4, Rue Beaudouin, Vis-à-vis le Bureau de Poste. Québec, 11 mars 1873—3fp.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS.

Dans l'affaire de BAZIN & GRENIER, de Québec, Epiciers de Gros, Faillia.

Vente d'un Fonds de Commerce

ET DES LIVRES DE CREANCES.

DES Soumissions seront reçues par le Soussigné jusqu'à MIDI, VENDREDI prochain, le 14 MARS 1873, pour l'achat du fonds de commerce des faillies consistant en un assortiment choisi de première classe, d'Épicerie, Cigares, Tabacs, Vina, Liqueurs, etc., etc., ainsi que leurs livres de créances.

Des soumissions peuvent être faites pour le fonds de commerce seulement ou pour chaque partie séparément.

La maison au coin des rues Notre-Dame et du Marché à la Basse-Ville peut être obtenue jusqu'au 1er de Mai.

On peut voir le tout, et obtenir tous les renseignements nécessaires en s'adressant au soussigné. Le valeur du stock par l'inventaire au prix coûtant s'élève à \$8665.33.

Les créances se montent à 4349.05.

OWEN MURPHY, Syndic Officiel. Québec, 10 mars 1873.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de ELLEN CONNOLLY, en sa qualité d'héritière en droit de feu Thos. Connolly, des Trois-Rivières, Failli.

JE, soussigné, R. HENRY WURTELE, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de produire entre mes mains leurs réclamations sous un mois.

GRANDE REDUCTION

LEFOSSIGNOL & DAVIDSON, Rue et Faubourg St. Jean, et rue du Passage, Pointe-Levis.

PAR rapport à la maladie d'un des associés, la Société devant être probablement dissoute, ils vendent de cette date au FIEBILIER d'AVRIL leur grand assortiment de Marchandises...

A VENDRE.

Lard Mes, Bourro, Saïndoux et Morue Verte. Eau-de-Vie en Barils et Octaves. Gentèvre de DeKuyper (par le Scandinavian).

AVIS

MM. les Hôteliers, Marchands de Vins et autres Liqueurs Fermementés.

LES personnes désirant obtenir Licences du Bureau du Percepteur du Revenu, pourront se procurer des Formules de Requêtes, au Bureau du sousigné.

AVI

LE Sousigné pouvant disposer de tous ses loirs, offre ses services comme comptable après ses heures de bureau, pour tous ouvrages dans les deux langues, concernant la tenue de livres, la correspondance, etc., etc.

PAR ORDRE DU SYNDIC LA VENTE EN LIQUIDATION

FONDS DE BANQUEROUTE DE NOUVEAUTÉS

GUAY & CIE., est maintenant commencée au Dominion House, No. 22, Rue Bisson.

LES acheteurs sont requis de venir de bonne heure au magasin (à faire d'excellents achats en Tweeds, Draps, Flanelles, Et fins à Robes, Indiennes, Coton, Etc., Etc., Etc.)

ON A BESOIN

D'UN BON COMMIS ayant de l'expérience dans le commerce d'Épicerie.

Demandé.

UN BON COCHER, capable de conduire 2 ou 4 chevaux désire une bonne place dans une famille privée. Il pourra fournir les meilleures recommandations. S'adresser à ce bureau.

A VENDRE

W. S. PARKE & CIE. SALES D'ENCAN : No. 5, Rue la Fabrique.

UNE grande quantité de Marchandises de Fantaisie, d'Albums, Corbeilles de Fruits et de Fleurs, Concertinas, Papeterie variée, Livres nouveaux, Canneuses, Argenteries, Meubles de Ménage en grande variété, Lits de Fer, Chaises et Lits de Camp.

ON A BESOIN

VENANT de seconde main et en bon ordre, les articles suivants: 1) Coffre de sûreté, 1) Forge complète, 1) Tour et ses accessoires, 1) Set d'Outils à Charpentier, Cric.

AVIS.

TOUTS ceux qui doivent à la succession de feu M. ANTOINE BARBEAU, en son vivant de la Paroisse de Beauport, mon défunt époux, sont notifiés de payer sans délai à Philippe Huot, Ecr., Notaire, à son Bureau, Rue St. Louis, Québec, sans qu'il les soient poursuivis sans autre avis.

A VENDRE.

100 BARILS de Hareng No. 1 du Labrador, 200 Barils de Hareng de la Baie des Iles, 30 Tinettes de Beurre de Kamouraska.

GODFROI CHAPLEAU.

MANUFACTURIER DE Coffres-Forts de la Puissance A L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLÉS. Doubles en Acier et en Fer.

Garnitures Intérieures, pour Voitures en Fer, avec Portes à l'épreuve des voleurs. Portes et Volets en Fer à l'épreuve du feu. Portes en Fer pour Banques, Institutions Publiques et Charnières de Cimetières.

A VENDRE.

LES personnes désirant faire place pour de grandes importations au printemps, offrent à des prix réduits, leur magnifique assortiment, savoir: Pianos d'Angleterre, Pianos de Boston et de New-York, Pianos de Stuttgart et Berlin.

GRANDE REDUCTION

RECUEIL DE NEUVAINES.

LE Sousigné à l'honneur d'informer ses pratiqués et le public en général qu'il vient d'écheter la balance de ce livre, qu'il vendra à des prix très réduits, inutile de faire l'éloge de ce livre car il est déjà connu dans toute la Puissance du Canada.

Meunier Demandé.

UN BON MEUNIER ayant de bons certificats de capacité, sobriété et honnêteté trouverait de l'emploi à l'année au moulin Renaud, à Beauport. S'adresser de suite à J. B. RENAUD, 26 et 28, Rue St. Paul.

A VENDRE.

UNE BONNE MAISON fine et Peinturée avec Hangar, Rue Hermine, St. Sauveur.

MAISONS A LOUER. La Maison occupée par M. Chs. Samson, rue des Fossés.

UN Atelier de Photographie comprenant les Instruments, (Tubes) et tous les articles nécessaires à l'art de la Photographie.

BOIS! BOIS! BOIS!

LE Sousigné offre en vente 300 Cordes de Bois, d'Érable et de Mélisier. A la demande des acheteurs, ce bois sera scié, fendu et transporté à domicile. Le tout au plus bas prix possible.

A LOUER.

GRAND Magasin avec 6 Chambres, premier et second étages, Rue St. Jean, Haute-Ville, en face de la Banque d'Épargne. Loyer, \$ 10.

A LOUER.

LA moitié du magasin maintenant occupé par M. G. N. Poirer, Marchand Épicerie, Rue de la Couronne, St. Roch, inutile de se présenter pour un magasin d'épicerie.

A Vendre ou à Louer.

UN Atelier de Photographie comprenant les Instruments, (Tubes) et tous les articles nécessaires à l'art de la Photographie.

AVIS SPECIAL.

Aux Marchands de la Ville et de la Campagne. NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiqués et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue St-Roch.

AVIS SPECIAL.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiqués et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue St-Roch.

AVIS SPECIAL.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiqués et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue St-Roch.

AVIS SPECIAL.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiqués et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue St-Roch.

AVIS SPECIAL.

NOUS avons l'honneur d'informer nos pratiqués et le public en général que nous venons d'ouvrir une Manufacture de Hardes Faites en Gros, au pied de la Côte de la Basse-Ville, au coin de la rue St-Roch.

Dernières Nouveautés Musicales.

SOUVENIR de LEIPZIG. Grande Valse Brillante PAR GUST. GAGNON. ORGANISTE DE L'ÉGLISE ST. JEAN.

LE "GALOP DUFFRIN." D'ÉDIE avec permission spéciale à Leurs Excellence le Comte et la Comtesse Dufferin, embellie d'un portrait magnifique de Son Excellence le Gouverneur-Général, et

Le Galop "Canadian Guards"

tel que joué par le Corps de Musique des Gardes de pied du Gouverneur-Général, composé et respectueusement dédié au Col. Ross et aux Officiers de sa suite par F. W. MILLS.

MM. LES MARCHANDS

Messieurs les Cultivateurs. Nous avons maintenant en main notre assortiment complet de

GRAINES DE JARDIN

1000 lbs. Graines Oignons Rouges, (Wether-Field) 1000 lbs. Navets de jardin et de champ, 500 lbs. Carottes, 500 lbs. Choux d'été et d'hiver, 200 lbs. Poireaux, Laitue, Bettes, Persil, Concombre, Pois d'avance dit de 40 jours, Fèves d'avance idem, Blé-d'Inde sucré et d'avance, etc., etc., que nous garantissons être de la récolte de 1873.

Manufacture de Formes à Chaussures, etc.

ON fabrique à cette manufacture des Formes de toutes grandeurs et de tous genres pour les Chaussures, des Chevilles, Chêne pièce, Manches de Haches, d'Herminette, de Piques, de Marteaux, etc., etc.

Manufacture de Formes à Chaussures, etc. No. 18, Rue Prince Édouard, St. Roch.

ON fabrique à cette manufacture des Formes de toutes grandeurs et de tous genres pour les Chaussures, des Chevilles, Chêne pièce, Manches de Haches, d'Herminette, de Piques, de Marteaux, etc., etc.

AVIS.

M. DAMASE THIBAUDEAU à l'honneur de prévenir le public et ses amis en général qu'il continuera comme par le passé à tenir à la Basse-Ville à son même lieu et place un commerce de provisions en général.

GRANDE VENTE

DE MARCHANDISES SECHES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, L'EAU, ET LA FUMÉE.

GLOVER, FRY & CIE.

UN superbe fond de magasin sur le Marché Châlain, bien connu pour un bon poste de commerce. Conditions libérales. S'adresser à ce bureau.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

LES personnes qui ont contracté des dettes envers feu ALEXIS DEBOUSSELLE, en son vivant de Beauport, teneur, sont informés que la moitié de leur dette appartient à la succession de feu MARGUERITE MATHURIN, épouse commune en biens du dit ALEXIS DEBOUSSELLE et qu'elles doivent payer cette moitié à M. GEORGE BOISSONNEAU, exécuteur testamentaire de la dite Dame DEBOUSSELLE, et quant à l'autre moitié de leur dette qui appartient à la succession du dit feu ALEXIS DEBOUSSELLE, elles sont notifiées qu'il elles la paient à VICTOIRE FREDETTE alias FRADET ou à ses agents et procureurs, elles courent le risque de payer deux fois, parce que le testament du dit ALEXIS DEBOUSSELLE qui a été brulé dans l'incendie du Palais de Justice est contesté devant les tribunaux par ses enfants.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

AVIS.

AVIS. Nous désirons annoncer à nos amis et au public que nous continuerons à donner un GRAND ESCOMPTE et que nos marchandises qui sont les plus fashionables que la Grande Bretagne et la France peuvent produire sont nettes et parfaites et pour le bon marché peuvent être comparées avec avantage à n'importe quelles en cette Province.

GRANDE VENTE A BON MARCHE.

EN LIQUIDATION. On fera d'ici au QUINZE AVRIL prochain la liquidation d'une affaire considérable de nouveautés, assortiment étendu et varié, chez feu

ALEX. BERGEVIN, ECR., No. 21, Cote Lamontagne, Basse-Ville.

25 par 100 au-dessous du prix coutant

Les chefs d'institutions, les familles et les marchands de la ville et de la campagne feront bien de profiter de cette vente en liquidation. Les marchandises sont toutes dignes d'attention; elles sont de première qualité. Il y a d'excellents achats à faire.

No. 21, Cote Lamontagne, Basse-Ville.

Québec, 6 mars 1873—1m

FYFE & GARNEAU,

NO. 55, RUE ST. JEAN.

Annoncent qu'ils vendront la Balance de leurs Marchandises d'Hiver à une Grande Réduction.

Québec, 18 janvier 1873.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de HENRY JOHN JEFFERY et ROBERT L. THORPE, faillitaires à Québec comme Marchands à Commission, sous les noms et raisons de W. H. Jeffery & Cie.,

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de D. E. AMYOT, de Québec, Marchand à Commission, Failli.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de J. sousigné, OWEN MURPHY, Syndic Officiel, de Québec, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Acte concernant la Faillite de 1869

ET SES AMENDEMENTS. Dans l'affaire de CHARLES DUBÉ, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de FORD & LOGAN, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JOHN DONALDSON, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JAMES HILDIBRAND OAKES, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JAMES HILDIBRAND OAKES, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JAMES HILDIBRAND OAKES, Failli.

Acte de la Faillite 1869.

Dans l'affaire de JAMES HILDIBRAND OAKES, Failli.

COMPAGNIE L'ASSURANCE MUTUELLE DES COMTES DE MONTMAGNY, BELLECHASSE ET L'ISLET. CONTRE LE FEU.

LEANDRE FRECHET, Secrétaire-Trésorier et Inspecteur. BUREAU: Rue Ste. Julie, St. Thomas, Montmagny.

NAPOLEON FILLION, MARCHAND ÉPICIER, Coin des Rues du Pont et de la Reine.

BOIS DE CHAUFFAGE de toutes sortes et de première qualité qu'il vendra à des prix très-modérés.

BOIS DE CHAUFFAGE VENDRE. Le Soussigné donne avis aux citoyens de la Ville qu'il a en vente un lot de Bois de Chauffage de première qualité.

COTON A MECHER. 12 BALLES de Coton à Mèche, assortis pour Engins.

ETOUPE. ETOUPE Américaine et Anglaise, en quantité à vendre par J. & W. REID.

Poix, Goudron et Résine, en quantité. A vendre par J. & W. REID.

Blanc de Ceruse. 10 ou 15 Tonneaux de Blanc de Ceruse, en Quarts ou Barils.

LES MOULINS A COUDRE L. N. ALLAIRE & CIE., Rue St. Pierre, vis-à-vis la Banque de Québec.

W. E. BRUNET, Droguiste, Rue du Pont, St. Roch.

MM. L. N. ALLAIRE & CIE., Madame Lemieux s'est servie de votre moulin àoudre pour ouvrage de famille.

ALF. J. VENNÉ, 41, Rue de l'Église, St. Roch.

L. N. ALLAIRE & CIE., Messieurs—Je suis parfaitement satisfait du moulin àoudre que vous m'avez vendu.

ALF. J. VENNÉ, 41, Rue de l'Église, St. Roch.

L. N. ALLAIRE & CIE., Recherches nos Moulins à Coudre! Achetés-les! Faites-les usage!

L. N. ALLAIRE & CIE., Nous donnerons dans quelques jours d'autres certificats rois par ceux qui se servent de nos moulins àoudre.

SALAISSONS! SALAISSONS! Têtes de Cochons, Pattes, Rotelles de Jambon, Filets, Rognois.

PHILODONTÉ FOR THE TEETH AND GUMS. Grande Vente à Réduction de MONTRES ET BIJOUTERIES.

E. JACOT, Rue de la Couronne, St. Roch. Québec, 30 décembre 1872.

DUQUET & CIE., IMPORTATEURS, Montres en Or et en Argent, De Services Plaqués et d'Argent Pur.

DUQUET & CIE., No. 1, Rue la Fabrique, H.-V. Québec, 23 décembre 1872.

JUSTEMENT REÇU. Assortiment le plus beau et le plus varié d'Articles de B. Jean, etc., etc.

Pharmacie de Québec, No. 4, Rue la Fabrique.

PASTILLES DU DR. NÉLATON, POUR SOULAGER ET GUÉRIR La Tox, les Rhumes, l'Enrouement, la Grippe, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

Ces Pastilles soulagent le Croup en 20 minutes; soulagent l'Enrouement instantanément; soulagent l'Atteinte immédiatement; guérissent tous les Rhumes avec ulcération; guérissent l'Inflammation de la Gorge; arrêtent l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs; arrêtent toujours la Tox; favorisent toujours le Repos.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont préparées avec soin, d'après la recette véritable que possède seuls les propriétaires.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

LES PASTILLES DU DR. NÉLATON sont un remède sûr et efficace pour guérir le Croup, l'Enrouement, la Grippe, l'Atteinte, l'Inflammation de la Gorge, l'Enrouement des Chanteurs et des Orateurs, et toutes les Affections Pulmonaires ou des Bronches.

J. D. LAWLOR, MANUFACTURIER DE MACHINES A COUDRE SINGER, B. P. HOWE & LAWLOR.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

M. J. D. LAWLOR, Monsieur—C'est avec plaisir que nous vous transmettons un témoignage au sujet de vos Machines à Coudre.

Jarres à Fruit à Bonchon Fixe et Hermétique. 100 Douzaines de Coupes à Gelées à Couverts.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Un assortiment complet de Lampes à Salon, Salle à Dîner, Bibliothèque, Salles, Bureau, etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

VENANT D'ÊTRE REÇU: Services à Déjeuner, Dîner, "Desert", "Thé", "Café", "Toilette", "Chambre à Concher", "Coupes à Barbe", etc.

POUR LES ACHATS D'AUTOMNE ET D'HIVER ALLEZ TOUS A L'ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ÉRABLE, No. 53, RUE ST. JOSEPH, ST. ROCH.

MONTMINY & BRUNET, C'est la maison la mieux assortie, et où l'on vend la MARCHANDISE AU PLUS BAS PRIX.

Montminy & Brunet, Exposition d'Hamilton, Le Premier Grand Prix! Le plus élevé des Prix! Premier Prix Extraordinaire!

WOODLEY & CIE., SEULS AGENTS A QUÉBEC, NO. 26, RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE, Québec, 7 octobre 1872.

Pastilles du Dr. Gauvreau POUR LA TOUX. J'AI le plaisir d'annoncer au public un nouveau remède qui est destiné à avoir une circulation immense.

PUBLIC, ATTENTION! AVANT D'ACHETER VOS MARCHANDISES SECHES, ALLEZ VOIR L'ASSORTIMENT DE F. X. LEPAGE, No. 24, Rue de la Couronne, St. Roch.

MARCHANDISES Nouvelles d'Automne et d'Hiver venant d'être reçues, et consistant en: Draps, Casimires et Tweeds.

GEO. LAMONTAGNE, HORLOGER ET BIJOUTIER, Coin des rues du Pont et du Roi, St. Roch.

AVIS. Le Soussigné a l'honneur d'informer le public et les parties intéressées, que le Greffe du feu M. Louis Prévost, en son vivant de Québec, No. 14, rue St. Pierre, est décédé.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.

AVIS. Les Soussignés ont transporté leur Bureau du No. 20, rue St. Louis, H.-V., à l'encoignure des rues St. Pierre et Arthur, B.-V., vis-à-vis la Banque de Montréal.